



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4211809 - Forêt domaniale de la Harth

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4211809

1.3 Appellation du site

Forêt domaniale de la Harth

1.4 Date de compilation

31/08/2002

1.5 Date d'actualisation

31/10/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/01/2005



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000444752

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,45667°

Latitude : 47,8375°

2.2 Superficie totale

13039,56 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
68	Haut-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
68015	BALDERSHEIM
68020	BANTZENHEIM
68021	BARTENHEIM
68022	BATTENHEIM
68041	BLODELSHEIM
68072	DIETWILLER
68082	ENSISHEIM
68103	GEISPITZEN
68118	HABSHEIM
68144	HOMBOURG
68163	KEMBS
68225	MUNCHHOUSE
68238	NIFFER
68253	OTTMARSHEIM
68254	PETIT-LANDAU
68278	RIXHEIM
68281	ROGGENHOUSE



68291	RUMERSHEIM-LE-HAUT
68300	SAUSHEIM
68301	SCHLIERBACH
68309	SIERENTZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A224	Caprimulgus europaeus	c			i	P	DD	D			
B	A234	Picus canus	p			i	P	DD	D			
B	A236	Dryocopus martius	p	10	20	p	P	G	C	B	C	B
B	A238	Dendrocopos medius	p	300	700	p	P	G	B	A	C	A
B	A338	Lanius collurio	r			p	P	DD	D			
B	A072	Pernis apivorus	r			p	P	DD	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	r	5	10	p	P	G	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	r			i	V	DD	D			
B	A082	Circus cyaneus	c			i	P	DD	D			



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
B		Buteo buteo			i	P							
B		Falco tinnunculus			i	P							
B		Falco subbuteo			i	P							
B		Accipiter gentilis			i	P							
B		Accipiter nisus			i	P							
B		Columba oenas			i	P			X		X		
B		Streptopelia turtur			i	P			X		X		
B		Cuculus canorus			i	P			X		X		
B		Strix aluco			i	P			X				
B		Asio otus			i	P			X				
B		Jynx torquilla			i	P							
B		Picus viridis			i	P			X		X		
B		Dendrocopos major			i	P			X		X		



B		Dendrocopos minor			i	P			X		X	
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	
B		Saxicola torquata			i	P			X		X	
B		Turdus pilaris			i	P						
B		Hippolais icterina			i	P			X		X	
B		Muscicapa striata			i	P			X		X	
B		Passer montanus			i	P			X		X	
B		Emberiza citrinella			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

La forêt de la Harth est établie sur des sols particulièrement secs et constitue l'une des plus grande chênaie en France d'un seul tenant. Ces caractéristiques sont particulièrement favorables aux oiseaux. L'avifaune est typique des boisements feuilles (Pics, le Milan Noir...)

Les clairières naturelles sèches et les grandes coupes rases, abritées de l'influence des produits phytosanitaires, permettent la présence d'oiseaux devenus rares dans la plaine céréalière.

Vulnérabilité : Les espèces forestières et particulièrement les Pics sont sensibles à la gestion forestière qui doit conserver des parcelles de futaies âgées.

Des espèces insectivores comme la Pie grièche écorcheur ou la Bondrée apivore trouvent refuge dans les clairières riches en insectes.

Le site est en effet entouré de grandes plaines agricoles soumises à l'influence des produits phytosanitaires et défavorables aux espèces insectivores.

4.2 Qualité et importance

Ecosystème xérique particulier et unique de grand intérêt géobotanique par la présence de chênaies sessiliflore et pubescente sèches continentales, et d'enclaves de pelouses steppiques planitaires, rarissimes en Europe occidentale, conditionnées par un climat local très sec (pluviométrie inférieure à 500 mm par an) et un matériau pédologique très drainant (alluvions grossières du Rhin).

La forêt de la Harth abrite les six espèces de pics dont trois d'intérêt européen : le Pic noir, le Pic cendré et le Pic mar. Celui-ci présente d'ailleurs des densités très importantes alors qu'il est rare dans toute l'Europe communautaire. C'est pourquoi la région alsace a un rôle à jouer dans la conservation des populations de ce pic.

Le massif de la Harth est également un refuge pour de nombreux oiseaux insectivores qui trouvent une quantité de nourriture suffisante dans les clairières sèches : Bondrée apivore, Pie grièche écorcheur...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		O
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	G04.01	Man#uvres militaires		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O



M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		O
M	A09	Irrigation		O
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

ONF, Observatoire écologique de la Harth, (1997). - Dépérissement forestier en vallée du Rhin. Etude de l'avifaune nicheuse (Forêt domaniale de la Harth, Haut Rhin). Centre de recherches forestières de Fribourg. 25p + annexes.

ONF, Observatoire écologique de la Harth, (1997). - Dépérissement forestier en vallée du Rhin. Rapport final (bilan technique). Centre de recherches forestières de Fribourg. 26p + annexes.

ROCAMORA G., (1994). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France - L.P.O., Minist. de l'Environnement.

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace

JACOB J-C., (1988). - Ecosystèmes xérothermiques de la Hardt : chênaies et clairières steppiques naturelles - A.E.R.U., 45 p. annexes + 7 cartes

Direction Régionale de l'Environnement Alsace, (1993). - Demande d'agrément en Réserve Naturelle Volontaire de la Forêt Méquillet (Hardtwald) - Département du Haut-Rhin, commune de Heiteren -14 p.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1996).- Aménagement forestier expérimental de la Forêt Domaniale de la Hardt.

Office National des Forêts, Direction Régional Alsace, (1997).-Propositions des sites éligibles au réseau Natura 2000 de l'ONF Alsace en forêts domaniales.-annexe 6.



OBERTI D., (1998). - Catalogue des types de stations forestières de la basse terrasse würmienne de la Hardt - Cellule d'Application en Ecologie, Office National des Forêts Direction Régionale Alsace.

Muséum National d'Histoire Naturelle, (1994). - Le livre rouge ; inventaire de la faune menacée en France - WWF, Minist. de l'Environnement, Ed. NATHAN.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1993).- Aménagement forestier de la forêt domaniale du Kastenwald : 1992-2011.

TREIBER R. (1999-2000).- Inventaire des clairières xérothermiques de la Hardt Nord (Site natura 2000). Gestion des biotopes, végétation et valeur patrimoniale. Etat initial au projet life nature 99 "Gestion des habitats xérothermiques de la Hardt Nord". - ONF, Min. Amé. Ter. Env., 2 vol.

LIENARD B. (2001).- Gestion des pelouses xérothermiques de la Hardt (Haut-Rhin).- Rev. For. Fr. LIII-num. spéc., pp. 245-251

LPO - Bases de données ornithologiques

Ministère de la Défense - lettre du 22 avril 2004, avis sur la proposition de ZPS de la forêt domaniale de la Hardt

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
21	Forêt domaniale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale de la Harth Nord et de la Harth Sud	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts

Adresse : Direction régionale Alsace - Cité administrative 14, rue du
Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
[http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/
PRODBIOTOP/1461_DOCOB_HARTH_COMPLET février
2012.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1461_DOCOB_HARTH_COMPLET_fevrier_2012.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le massif de la Harth a une vocation de gestion multifonctionnelle marquée (protection biologique et physique, production de bois, accueil du public et des scolaires...), qui est liée à la grande diversité des conditions écologiques.

Un aménagement expérimental a été élaboré pour la période 1996-2005. Il consistera à favoriser la diversité des essences adaptées (sylviculture mélangée) et des structures (futaie régulière, futaie irrégulière, taillis sous-futaie), à conserver au mieux l'ambiance forestière et de régénérer les peuplements par voie naturelle sur les petites trouées créées par le dépérissement forestier et par voie de reboisement pour les autres.

Les pelouses xérothermiques font déjà l'objet d'inventaires et de cartographie. Un plan de gestion de ces pelouses est proposé en édifiant un réseau : de clairières d'origine anthropique qui seront entretenues régulièrement ; de clairières d'origine anthropique qui seront laissées à leur évolution naturelle ; de clairières naturelles non entretenues.

Un programme life est en cours d'élaboration depuis 1999 sur la forêt domaniale de la Hardt afin de réaliser les travaux de génie écologique conformément à un document d'objectif à établir. Il vise à restaurer les pelouses sèches et la chênaie-charmaie du Galio-carpinetum.